

■ **Organisme d'Autorégulation du Groupement Suisse des Conseils en Gestion Indépendants (GSCGI) et du Groupement Patronal Corporatif des Gérants de Fortunes de Genève (GPCGFG) (OAR-G)**, à Genève, CH-660-0874000-9, contribuer à la lutte contre le blanchiment d'argent au sens de l'article 305 bis CPS, etc. (FOSC du 19.01.2004, p. 7). Statuts modifiés le 21.04.2005 sur des points non soumis à publication. Cornebise Philippe, de Genève, à Veyrier, Oberson Jean-Christophe, de et à Siviriez, et Wagner Eric, de et à Genève, sont membres du comité; ces derniers signent collectivement à deux.

Journal no 11365 du 16.09.2005
(03029136 / CH-660.0.874.000-9)